

**Comité d'Intérêt de Quartier
des Accates/Quatre Saisons
Place Jeanne d'Arc
Les Accates – 13011 Marseille**

**Monsieur Jean-Claude Gaudin
Sénateur Maire de Marseille
Hôtel de Ville
Quai du Port
13233 Marseille Cedex 01**

**Comité d'Intérêt de Quartier
de la Valentine
294 route des 3 Lucs
13011 Marseille**

Marseille, le 24 juin 2009

Monsieur le Maire,

Suite à un entretien entre les représentants de nos deux CIQ (la Valentine et les Accates - Quatre Saisons) et la Mairie du 11/12^e arrondissement, nous avons cru comprendre que la réalisation de la voie U475 était de nouveau d'actualité ainsi que différents types de constructions sur la propriété municipale de La Denise.

Nous nous permettons de vous rappeler vos engagements pris par écrit en 2004 ainsi que ceux de Monsieur Roland Blum (copie courrier ci-jointe), mentionnant qu'aucun projet immobilier ne se ferait sur la propriété municipale de la Denise et que seraient seulement construits un groupe scolaire, une crèche, et une maison de quartier qui disposerait d'un jardin public couvrant la totalité de l'espace boisé classé, c'est à dire 5 hectares, partagé entre la Valentine et les Accates.

La nécessité d'avoir une maison de quartier dans ce secteur des Accates et de la Valentine est à nos yeux une priorité. Elle permettrait ainsi aux personnes habitant dans cette zone de ne pas avoir à se déplacer en voiture pour pouvoir profiter d'un espace de verdure, aux enfants d'avoir un parc sécurisé pour se détendre et jouer les jours de non école, de pouvoir utiliser des locaux pour différentes activités organisées par les CIQ notamment qui nous font cruellement défaut.

Par ailleurs la conservation d'un espace boisé dans notre secteur qui se recouvre de plus en plus de béton va dans le sens de l'écologie et de la préservation de l'environnement ainsi que de la faune et de la flore qui disparaissent petit à petit de nos campagnes.

De plus, deux points importants ont été abordés par Monsieur Vallette et son équipe au cours de notre dernière réunion avec l'AGAM à la Confédération Générale des CIQ de Marseille le 9 juin dernier :

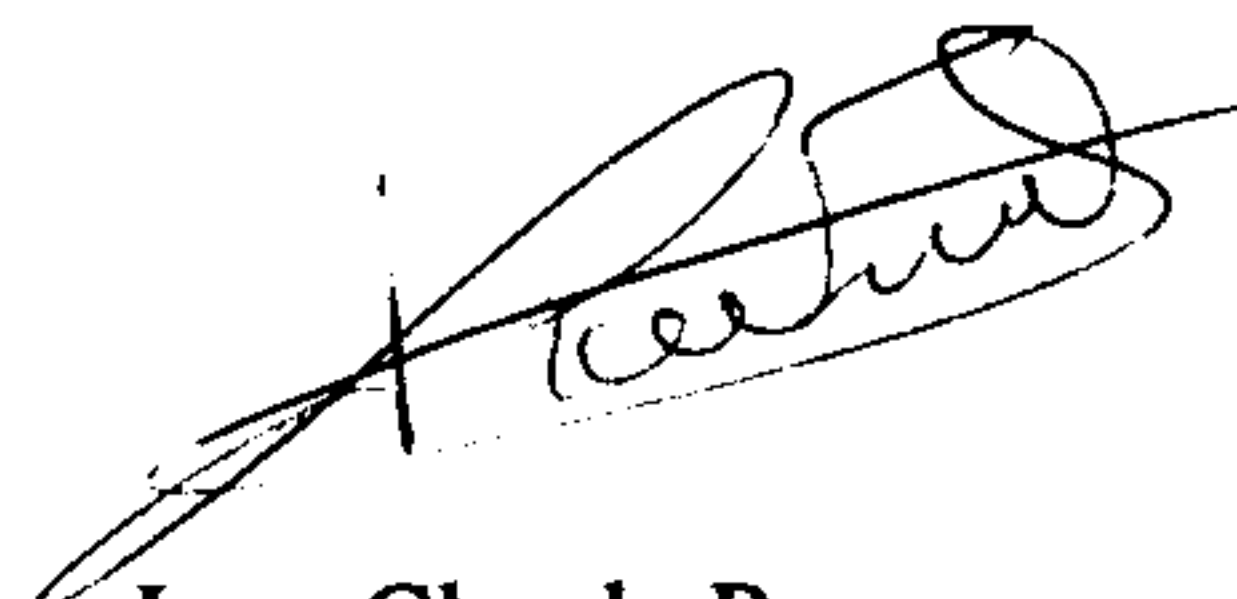
- La directive de l'OMS qui précise que 10 m² par habitant d'espaces verts doivent être accessibles à moins de 500 m des habitations
- Le fait que le 11^e arrondissement fait partie des secteurs les moins bien dotés en espaces verts

Nous espérons que cette demande simple mais fondamentale à nos yeux et aisément réalisable rencontrera enfin un accueil favorable de votre part.

Avec nos remerciements, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.



**Daniele Pioli
Présidente du CIQ
La Valentine**



**Jean-Claude Ravera
Président du CIQ
Les Accates et Les Quatre Saisons**

Copie : Monsieur R. Assante / Monsieur R. Blum / Madame V. Boyer / Madame L-A. Caradec / Monsieur C. Vallette